

DECRET N° 2016- 730 du 25 novembre 2016
portant nomination au Ministère de la
Défense Nationale.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la loi n°2005-43 du 26 juin 2006 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-415 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Sur** proposition du Ministre Délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 novembre 2016,

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées aux postes ci-après, au Ministère de la Défense Nationale :

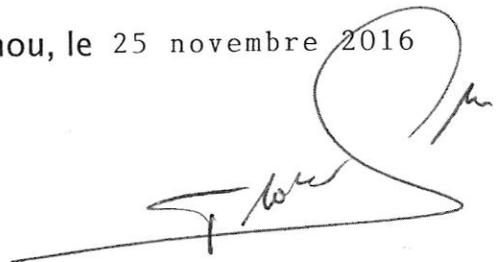
- Secrétaire Général du Ministère :
Colonel Vincent FASSINO ;
- Directeur de la Coopération Militaire et des Opérations de Maintien de la Paix :
Colonel Antoine G. ADJAHO ;

- Directeur de l'Administration et des Finances :
Intendant Militaire de 1^{ère} classe Antoine HOUNKPE ;
- Directeur de l'Informatique et du Pré-archivage :
Lieutenant-colonel Idrissou SOULE CHABI ;
- Directeur de la Sécurité Militaire :
Colonel Emile ELOMON ;
- Inspecteur Général des Armées :
Colonel Blaise ADANDEDJAN ;

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 novembre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des
Finances, par intérim,



Joseph DJOGBENOU

Le Ministre Délégué auprès du Président de
la République, chargé de la Défense
Nationale,



Candide Armand-Marie AZANNAI

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MESGPR : 2 ; MEF : 2 ; MDN : 2 ; AUTRES MINISTERES : 18 ;
INTERESSES : 6 ; SGG : 4 ; JORB : 1.